

Le

journal

n°32

Automne 2010

Aide Médicale et Développement
association de solidarité internationale reconnue d'utilité publique

La santé des femmes

au coeur de
nos actions



www.amd-france.org

Une femme toutes les minutes ...

Aujourd'hui, plus de 1 000 femmes par jour meurent des suites d'une grossesse ou d'un accouchement soit près de 500 000 morts maternelles par an, c'est à dire une femme toutes les minutes. Le risque pour les femmes des pays pauvres de mourir en couches est trente-six fois plus élevé que pour celles des pays riches. Nombreuses sont les causes de décès : la mauvaise santé des femmes et leur mauvais état nutritionnel avant la grossesse, des soins de santé inadéquats, inaccessibles ou trop chers, le manque d'hygiène et de soins pendant l'accouchement, les réalités socio-économiques et culturelles des pays...

A ce jour, encore quarante pour cent des femmes donnent naissance à un enfant sans l'aide d'une personne qualifiée à leur côté.

Touchée par cette réalité très injuste, de par ma profession de sage femme, j'ai souhaité m'engager dans l'action pour mieux appréhender et comprendre les difficultés du terrain. Rejoindre l'association "Aide Médicale et Développement" et participer aux programmes sur la "santé maternelle" est un moyen pour moi d'aider de nombreuses femmes à bénéficier de centres de santé bien équipés, de soins obstétricaux essentiels et d'urgences, mais également de pouvoir compter sur un personnel qualifié au cours de leur grossesse et de leur accouchement.

Au travers des programmes que nous réalisons, nous nous inscrivons dans les objectifs du millénaire pour le développement qui visent à réduire de trois quart le rapport de mortalité maternelle entre 1990 et 2015. Je pense ainsi que notre association a trouvé sa place au sein d'un puzzle de grande envergure...!

Muriel Farnault
Vice présidente
sage-femme



La Santé des femmes au cœur de nos actions

Peu nombreuses sont les femmes dans le monde qui jouissent d'un bon état de santé et de bien-être. Dans de nombreux pays, elles disposent d'un accès inégal aux soins médicaux de base, alors qu'elles représentent le pilier principal de la famille. Souvent, dès l'enfance, elles font l'objet de moins d'attention que les garçons pour la scolarisation ou la prévention des maladies infantiles par exemple. A l'adolescence et durant les années reproductives, elles sont exposées aux risques des grossesses non désirées et précoces, des mariages arrangés, des infections par le VIH ou d'autres maladies sexuellement transmissibles, de même qu'aux avortements et aux complications de la grossesse et de l'accouchement. Alors qu'une naissance devrait être un motif de réjouissance, un demi-million de femmes meurent tous les ans pendant la grossesse ou l'accouchement, soit une femme toutes les minutes dans le monde. Les conséquences des grossesses précoces en particulier sont tragiques pour des jeunes filles qui ne sont souvent pas prêtes, ni physiquement ni psychologiquement, à la maternité.

Agir pour la santé des femmes, c'est appréhender tous ces problèmes en fonction de contextes sociaux et culturels souvent très éloignés des nôtres. L'éducation des jeunes filles, la maîtrise de la reproduction par le planning familial afin de lutter contre les avortements non maîtrisés représentant 13 % des décès maternels, les grossesses rapprochées, la prévention contre le VIH et surtout l'amélioration de l'accès aux soins obstétricaux qui permettent de sauver des vies : voilà les grands axes de travail.

Depuis 25 ans, AMD mène de nombreuses actions en faveur de la santé des femmes, en particulier en améliorant les soins obstétricaux. Au Vietnam, nous avons il y a 10 ans entièrement rénové le bloc obstétrical de l'hôpital Phu San de Hanoi, contribuant ainsi à en faire une des plus grandes maternités du monde. A Madagascar, nous avons animé des séminaires de formation sur le planning familial. Au Mali ou au Sénégal, nous avons soutenu des maternités rurales ... Hier, aujourd'hui et demain, la santé des femmes est au cœur de nos actions. Nous en avons fait le thème unique de ce nouveau bulletin d'information. Nous comptons sur vous pour nous aider dans ce combat.

Dr Bertrand Devimeux
Président

Actions

2 programmes sur
l'archipel de Zanzibar

Jacques, conducteur de travaux, tu as supervisé pour AMD la construction de plusieurs maternités à Zanzibar. Comment sont établis les plans des bâtiments ?

“ Les premières esquisses sont dessinées en collaboration avec les responsables de la santé, les médecins et les sages femmes concernés par l'action. Nous évaluons les besoins en fonction de l'activité supposée de la nouvelle construction. Grâce à notre expérience dans des réalisations similaires, nous faisons ensuite une synthèse que nous proposons à nos partenaires bénéficiaires. Bien entendu, nous tenons compte aussi du coût et nous cherchons à optimiser nos ressources le plus possible.

Quand cela est possible, nous essayons d'appliquer des normes techniques européennes. Nous devons tenir compte du climat et de la disponibilité des matériaux de construction.

Mais l'objectif principal est de répartir les espaces en fonction des méthodes de travail et des coutumes propres au pays. Pour cela, c'est l'écoute et l'expérience qui sont le plus utiles “.

Mortalité maternelle Accoucher en lieu sûr



Depuis 3 ans, AMD mène un programme de "Soutien à la santé maternelle en zones rurales à Zanzibar". Ce programme réussi vient de toucher à sa fin. Le but était de proposer aux populations les plus isolées de la capitale, des lieux adaptés à des soins obstétricaux de base. Pour cela, plusieurs maternités rurales ont été construites et des salles d'accouchements rénovées dans certains dispensaires. Sur l'île de Pemba, à Micheweni, la population est la plus pauvre de l'archipel et l'isolement très important. Cette pauvreté entraîne une importante malnutrition et une fécondité record. La majorité des femmes accouche à domicile impliquant des taux de mortalité maternelle très élevés.

C'est dans cette commune qu'AMD avait choisi de construire cette année une nouvelle maternité de référence. Nous avons souhaité que cette maternité soit fonctionnelle et belle afin qu'elle puisse être une fierté pour le village et qu'elle incite les femmes à venir dans ses murs. Le budget n'a pas été simple à réunir mais finalement, grâce au soutien de l'Agence Française de Développement, d'une Fondation partenaire et de la société SOGEA SATOM, nous avons pu investir 80 000 € cette année dans ce projet.

Les travaux ont duré 5 mois et la maternité a été inaugurée le 17 juin 2010, en présence des personnalités de Zanzibar et de Monsieur l'Ambassadeur de France. Il faudra certainement encore un peu de temps pour que la population et le personnel s'approprient les lieux. Ces dernières années, le nombre d'accouchements assistés dans l'ancien service augmentait régulièrement de 20 % par an. Ce nouvel outil permettra à Micheweni d'être à la hauteur de l'enjeu.

Naissance d'AMD TANZANIA

Le développement des activités d'Aide Médicale et Développement à Zanzibar et peut être demain plus largement en Tanzanie, imposait que notre association se dote d'un nouvel outil qui lui donnerait un meilleur ancrage local et une meilleure visibilité auprès des autorités locales et des bailleurs de fond. L'idée a été proposée il y a quelques mois, puis validée par le Conseil d'Administration d'AMD en juin 2010. Plusieurs semaines de formalités administratives après, naissait AMD TANZANIA. Cette branche de notre association nous permettra de mieux représenter la société civile locale puisque, sur les 6 membres fondateurs, 2 sont natifs de Zanzibar : Fadhil Abdalla est médecin chef en charge des zones rurales pour l'île d'Unguja ; Ashura Amour est sage-femme et sera une des responsables de notre prochain programme à Zanzibar. Deux sont résidents : Agnès Viellard résidente depuis de nombreuses années à Zanzibar, a accepté d'en être secrétaire générale ; Jacques Roth, coordinateur de nos travaux sur l'archipel en est le trésorier. Roland Martelin, gynécologue et Bertrand Devimeux, président d'AMD et coordinateur des programmes à Zanzibar représenteront notre siège. AMD TANZANIA à peine créée se verra déjà confier un nouveau programme sur l'île d'Unguja. Il s'agira de mettre en place un service d'échographie obstétricale mobile pour améliorer le suivi des grossesses en zone rurale (voir article). L'Ambassade de France en Tanzanie a déjà choisi de faire confiance à notre nouvelle entité en lui attribuant une subvention pour mener à bien ce nouveau programme.

Longue vie à AMD TANZANIA !



L'échographie à la rencontre des mères



On le sait, pour réduire la mortalité maternelle, il faut suivre les grossesses et permettre aux femmes enceintes d'accoucher dans des lieux où une assistance compétente est possible. Depuis 6 ans, AMD a multiplié sur l'archipel de Zanzibar les actions en faveur de la santé maternelle : création ou rénovation de petites maternités rurales, construction de maternités de référence, don d'équipements, séminaires de formation des personnels, compagnonnage, etc. Depuis plusieurs années, nous avons aussi introduit l'échographie obstétricale pour améliorer le suivi des grossesses et préparer les accouchements. Des échographes fixes ont été donnés et des sages femmes formées à leur utilisation. Actuellement, seuls les hôpitaux de référence de Pemba et d'Unguja sont équipés. Par conséquent, cette technique utile est donc surtout réservée à une population plutôt urbaine.

Savoir pour agir

Nombre de femmes concernées : 70 000 personnes
Coût d'un échographe portable : 6 000 à 10 000 €
Seuil de rentabilité de l'unité : 50 échographies par semaine.
Prix d'une échographie : 2,3 €

Aujourd'hui, AMD envisage de créer un service indépendant d'échographie mobile. Deux sages femmes et un chauffeur seront recrutés et affectés à cette mission. Cette unité sera basée à Stone Town, capitale d'Unguja et se déplacera en véhicule dans les différents villages où les femmes enceintes auront préalablement été informées. AMD a reçu l'aide de l'Ambassade de France en Tanzanie pour ce projet qui ensuite s'autofinancera par le prix des échographies.

Roland, médecin gynécologue, tu as déjà mené plusieurs formations en échographie à Zanzibar. Quel est l'intérêt de créer des équipes d'échographie mobile ?

“ Un des problèmes de l'obstétrique est de se retrouver face à une situation d'urgence imprévue, en particulier au moment de l'accouchement. Le rôle premier de l'échographie est de dépister ces situations à risque et d'améliorer le pronostic de l'accouchement : datation de la grossesse, nombre de fœtus, vitalité et croissance fœtale, localisation placentaire et présentation avant l'accouchement. Deux examens échographiques à 20 et 33 semaines de grossesse permettent de répondre à ces 6 questions. Mais pour cela il faut non seulement avoir les moyens techniques et humains, mais aussi la possibilité de rencontrer les femmes enceintes et de leur faire prendre conscience de l'importance de ce suivi.

Parce qu'elle produit une image, l'échographie est attrayante, facilite le contact et ainsi le suivi de la grossesse de ces femmes. Faire déplacer un appareil d'échographie permet de résoudre temporairement un problème financier (cela évite de multiplier les appareils), un problème de personnel (deux sage-femmes échographistes suffisent) et surtout un problème d'accessibilité géographique pour des femmes qui souvent n'ont pas la possibilité de se déplacer facilement et qui par conséquent ne consulteraient pas ”.

PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

Le don dans la durée

AUTORISATION DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE MENSUEL
Aide Médicale et Développement. Numéro national d'émetteur : 516 348

Je soussigné(e) :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail : Téléphone :

Autorise AMD à prélever chaque mois sur mon compte la somme de €

Nom et adresse postale de l'établissement teneur du compte à débiter

Etablissement :

Agence : Adresse :

Code postal : Ville :

Compte à débiter :

Etablissement | | | | |

Code guichet | | | | |

N° de compte | | | | | | | | | | | | | | | |

Clé RIB | | |

Signature obligatoire

Fait à

le :

Très important : veuillez retourner ce document signé en y joignant un RIB ou RIP à l'adresse indiquée au verso.

En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai alors le différend directement avec l'association AMD. Les informations recueillies sont nécessaires pour le traitement des dons. AMD s'engage à ne pas les utiliser en dehors de ses relations avec vous.

Erick Rakotoniaina, vous êtes conseiller municipal à Foulpointe. Pourquoi avez vous sollicité AMD ?

La ville de Foulpointe est dotée d'un Centre de Santé de Base, mais les femmes qui doivent accoucher y rencontrent un problème très angoissant. Faute de maternité, les accouchées et les nouveau-nés sont accueillis et soignés dans une même salle trop exiguë à quatre lits, avec les patients de diverses maladies, parfois même contagieuses. Les lits sont souvent occupés, obligeant les accouchées à sortir rapidement, et obligeant celles qui viennent de loin à trouver un abri convenable quelque part. Cette situation décourage généralement les femmes d'aller accoucher au CSB, malgré les efforts déployés en matière de sensibilisation et de dotation en kits d'accouchement.

Il est très impressionnant de savoir que le CSB de Foulpointe, constitue un centre de référence d'urgence pour les huit communes riveraines.

La construction d'une maternité dans la ville de Foulpointe représente, non seulement pour ses habitants mais aussi pour ceux des autres communes voisines et riveraines, une solution rassurante face aux problèmes qui angoissent les femmes à l'accouchement. Elles seront certaines de pouvoir bénéficier des soins nécessaires. Il y aura moins de complications et d'évacuations et les femmes dépenseront moins d'argent à l'accouchement.

Savoir pour agir

Coût de la construction d'une maternité de 250 m² : 60 000 €
Coût de l'équipement : 6 000 €
Population concernée : 35 000 habitants

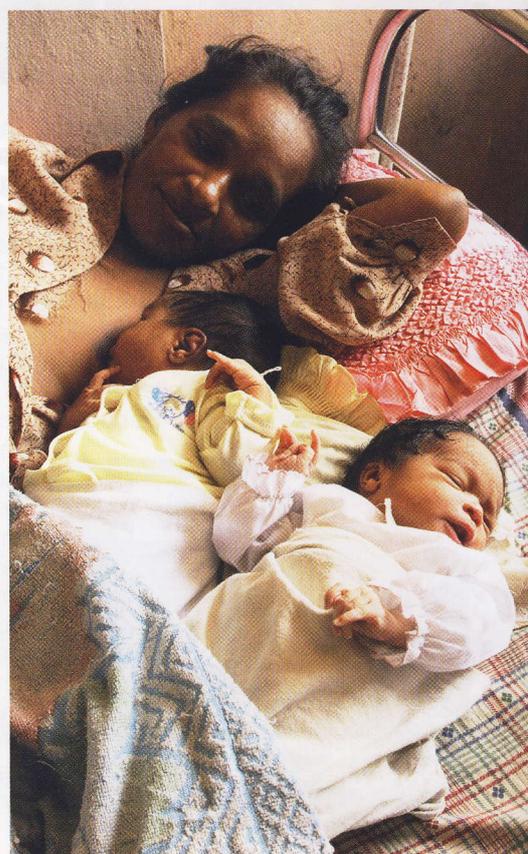
Madagascar

Une maternité au village

C'est avec plaisir qu'AMD va relancer des actions en faveur de la santé maternelle sur la grande île. En effet, la plupart des coopérations institutionnelles étaient jusqu'ici gelées par la situation politique, ce qui nous privait de certains soutiens financiers. Aujourd'hui, la situation évolue et des actions vont pouvoir reprendre. A l'issue d'une évaluation menée en 2008, plusieurs sites prioritaires avaient été identifiés dans la Région Atsinanana (Tamatave). Parmi ceux-ci la commune de Foulpointe nous semblait prioritaire car les accouchements ne pouvaient s'y tenir convenablement malgré la présence de 2 médecins. Les autorités sanitaires locales ont émis le souhait de disposer d'une maternité propre à cette petite ville de 27 800 habitants qui draine aussi des communes avoisinantes.

Le projet prévoit ainsi la construction d'une nouvelle maternité à côté du centre de santé existant, son équipement ainsi que l'organisation de séminaires de formation autour de thèmes relatifs à la santé maternelle. Pour mener à bien ce dernier volet, un partenariat avec Gynécologie Sans Frontières est prévu. La Direction Régionale de la Santé d'Atsinanana s'est engagée à construire un petit service de soins aux nouveaux-nés pour compléter notre action. La ville de Meylan (Isère) et la Région Rhône Alpes seront les principaux soutiens au projet qui commencera début 2011.

Les femmes de Foulpointe et des environs pourront ainsi donner naissance dans un lieu sécurisé, mais c'est surtout la permanence des soins qui sera assurée avec cette nouvelle maternité de proximité, la maternité du village.



BULLETIN DE SOUTIEN

Oui ! je suis solidaire

M Mme Mlle

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail : Téléphone :

- Je souhaite adhérer à AMD. Ci-joint un chèque de 30 € pour mon adhésion annuelle.
- Je souhaite faire un don à AMD 30 € 80 € 150 € 300 € autre
- Je souhaite parrainer un programme en particulier.(précisez)
- Je souhaite acheter des cartes solidaires au prix de 6 € la série de 5 cartes
 - série 1 xlots
 - série 2 x lots
 - série 3 x lots
 - Frais de port + 3 €

Je joins un chèque bancaire ou postal d'un montant de€

à l'ordre de **AIDE MEDICALE et DEVELOPPEMENT**

14, rue Colbert - 38000 Grenoble - tél: 04 76 86 08 53

REDUCTION D'IMPOTS

AMD est reconnue d'Utilité Publique. Vous recevrez un justificatif de déduction fiscale permettant de déduire de vos impôts 75% de vos dons et adhésions dans le cadre de la limite légale (513 € en 2010) et 66 % du montant au-delà.

Un don de 100 € représente en réalité 25 € après défiscalisation.
Un don de 1000 € par an représente en réalité 289 € soit moins de 1 € par jour après défiscalisation.

AMD est une Organisation Non Gouvernementale de Solidarité Internationale

reconnue d'Utilité Publique

Depuis 25 ans, l'association mène des actions de développement auprès de populations vulnérables, en Afrique et en Asie essentiellement.

Avec nos partenaires locaux, nous identifions les priorités et nous améliorons la qualité des soins.

Avec vous, nous espérons aller plus loin.

Sénégal

Début 2011. Construction d'un centre de récupération et d'éducation nutritionnelle à Tambacounda.

Arménie

Soutien à l'hôpital de Sévan. En 2010 : rénovation du bloc opératoire

Arménie

Soutien au centre polyclinique de Gavar. En 2010 : Construction de 5 salles de consultations

Mali

Soutien aux centres de récupération nutritionnelle de Sanzana et Sikasso.

Zanzibar

Début 2011. Création d'un service mobile d'échographie obstétricale sur l'île d'Unguja

Bangladesh

Lutte contre le rachitisme et le handicap de l'enfant. En 2010, poursuite d'un important programme multidisciplinaire. Education à la santé, soutien nutritionnel, rééducation, chirurgie orthopédique, appui au centre du handicap du Chakaria

Burkina Faso

Mise en place d'un centre de promotion de la santé de la femme à Boni (en cours d'évaluation)

Guinée Conakry

Création d'une Unité de Production Artisanale de farine Misola à Sabadou (en cours d'évaluation)

Madagascar

Début 2011. Construction d'une maternité rurale à Foulepointe.



Série 1
Paysages



Série 2
Art Africain



Série 3
Enfants du monde

Cartes Solidaires

5 cartes double volets
10,5 x 15 cms
avec enveloppes

La série : 6 €

AIDE MEDICALE ET DEVELOPPEMENT

14, Rue Colbert - 38 000 Grenoble - France - 04 76 86 08 53 - amd@amd-france.org
Retrouvez l'actualité associative sur www.amd-france.org